

> Durée de la formation : 2 ans**> Objectif de la formation**

Les titulaires de ce diplôme interviennent à toutes les étapes de la réalisation d'un spectacle (préparation, spectacle proprement dit, démontage) et dans les lieux les plus divers (scènes de théâtre, plateaux de cinéma, loges, extérieur).

Le machiniste constructeur participe à la réalisation des décors et accessoires. Il les installe, les assemble, assure les changements entre les scènes (lors d'une représentation) ou entre différents sites (lors d'un spectacle en tournée). Il est parfois amené à les concevoir techniquement et à réaliser des maquettes. Il travaille en étroite collaboration avec le décorateur ou le metteur en scène. S'il est machiniste de spectacle, il exerce les fonctions de technicien de plateau ou de constructeur de décors.

La formation comprend une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 16 semaines.

> Qualités requises

Mobilité, sens artistique et goût du travail en équipe.

> Condition d'admission, niveau requis

Être âgé de 17 ans (18 ans dans l'année), justifier d'une formation de niveau V (CAP/BEP) : CAP (certificat d'aptitude professionnelle), non spécifique au domaine du spectacle : CAP métiers du bois, métallerie - serrurerie, peinture, métiers d'arts, graphisme, enseigne et décors, etc, bac Pro (ou certification intermédiaire BEP) des métiers du bâtiment, bac STI AA ou filières des métiers d'arts.

> Répartition des enseignements

Enseignements professionnels :

Montage et conduite sur site (machinerie), réalisation en atelier (construction), technologie, sciences appliquées, arts appliqués, histoire de l'art et du décor.

Enseignements généraux

Français, histoire géographie, langues vivantes : anglais professionnel, espagnol, EPS.

> Après la formation, poursuite d'études

CAP (1an) accessoiriste réalisateur, DMA Régie de spectacle option lumière, son ou plateau, DMA Cinéma d'animation, DMA Décor architectural / Licence Professionnelle : Scénographie théâtrale et événementielle.

> Secteur d'activité, type d'emploi

Salariés ou, le plus souvent, intermittents, ils sont employés dans les différentes structures du spectacle vivant (théâtres, cirques, music-halls, salles de spectacle) et dans les manifestations événementielles (festivals, défilés).